



Envoyé en préfecture le 12/06/2023  
Reçu en préfecture le 12/06/2023  
Publié le 12/06/2023  
ID : 084-268400736-20230606-DCA2023\_005-CC  
CCAS DE MORMOIRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 06 juin 2023

Délibération n° 2023\_005

Date de convocation : 30/05/2023

Membres en exercice : 13

Votants : 7

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie le caractère  
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 12 06 2023



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS et le six juin à quatorze HEURES,  
le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action  
Sociale de Mormoiron régulièrement convoqué, s'est réuni au  
nombre prescrit par la loi, à Mormoiron, dans le lieu habituel  
des séances, sous la présidence de :

Présents : Régis SILVESTRE, Isabelle CHANTREL, CONIL Laurent,  
SILVESTRE Charlène, Julien SANCHEZ, Bernard LECOMTE, Christel  
VITALBO,

Absents : DELFINO Caroline, DELLARAT Rima, MOURIES Henry,  
BOISSON Claude, BASTOGNE Brigitte, ROSA Gil

Secrétaire : AKRACH Hakima Adjoint administratif territorial  
assistait à la réunion

Conseil d'Administration -Approbation du Procès-Verbal de la séance du  
04/04/2023

Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 04 avril 2023 qui a été  
transmis en début de conseil.

CONSIDERANT que le procès-verbal

Le conseil d'Administration ayant oui l'exposé du président et après en avoir délibéré à la majorité :

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 04 avril 2023

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents,  
Pour copie conforme.

Le Président

Régis SILVESTRE

